**1 – Présentation générale de l’établissement**

Centre hospitalier général situé en centre-ville à Abbeville.

D’une capacité de 811 lits, le CH est composé de 6 pôles

⇨ Pôle Anesthésie-Réanimation-Urgences

⇨ Pôle médical

⇨Pôle médico-chirurgical

⇨ Pôle mère-enfant

⇨ Pôle Psychiatrie

⇨ Pôle médico-technique

⇨ Pôle E.H.P.A.D.

**2 – Présentation de la Pharmacie à Usage Intérieur (P.U.I.) et du circuit du médicament du C.H. d’Abbeville**

Intégrée dans un pôle médico-technique regroupant : Pharmacie, Laboratoire, Radiologie et D.I.M. (Département d’Information Médicale)

L’équipe pharmaceutique est constituée de 4 pharmaciens (3,8 E.T.P.), 14 préparateurs (11,3 E.T.P.), 1 cadre de santé, 2 magasiniers, 2 secrétaires (1,6 E.T.P.), 3 internes, 6 étudiants de 5ème année Hospitalo-Universitaire répartis dans les unités de soins.

Les pharmaciens sont impliqués dans les sous-commissions spécialisées dans l’amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins : CLIN, CLUD, Commission du médicament, CLAN et gestion des risques et vigilances, commission des fluides médicaux.

Le taux d’informatisation de l’établissement est de 95 %. L’analyse pharmaceutique est effectuée sur 95 % des lits.

**3 – Missions de l’interne**

- Pas de garde ni d’astreinte. Les gardes et astreintes sont assurés par les séniors

1. Pharmaco économie
   1. Participation à l’élaboration des indicateurs relatifs au suivi budgétaire : suivi des comptes, des palmarès, pour l’ensemble de l’établissement et par pôle
   2. Participation au rapport d’activités
   3. Suivi des achats et participation aux appels d’offre
   4. Participation aux travaux en relation avec le contrat de bon usage
   5. Evaluation et optimisation des thérapeutiques dans le cadre des activités de pharmacie clinique en relation avec la SCOMEDIMS
2. Activités de pharmacie clinique  sous responsabilité du pharmacien référent des secteurs de chirurgie (ortho, uro, gastro), SAU, Réanimation et pédiatrie néonatologie-
   1. Analyse pharmaceutique en routine : validation des prescriptions, vérification des posologies et adaptation chez les patients à risque (sujet âgé, patients à risque, pédiatrie, néonatologie).

Suivi biologique et adaptation des thérapeutiques

Formulation d’avis pharmaceutiques aux équipes médicales

* 1. Transmission aux équipes de soins des informations sur le bon usage du médicament
  2. Prévention des effets secondaires
  3. Conciliation médicamenteuse en développement
  4. Suivi des thérapeutiques à statut particulier : Participation à la gestion des ATU, Essais Cliniques
  5. Conseils au patient dans le cadre des rétrocessions : rédaction des fiches d’information-patient
  6. Prévention des erreurs médicamenteuses : participation aux CREX

1. Vigilances
   1. Pharmacovigilance : sous responsabilité du pharmacien correspondant local de pharmacovigilance
      1. Recueil des informations nécessaires aux déclarations de pharmacovigilance, liens avec les unités de soins et le CRPV d’Amiens.

Participation à l’encadrement des externes en pharmacie dans les unités de dans le cadre déclarations de pharmacovigilance

Traçabilité des déclarations avec le préparateur référent

* + 1. Transmissions des informations relatives aux alertes de l’ANSM
  1. Matériovigilance : suivi des déclarations et des alertes de matériovigilance avec le pharmacien correspondant local de matériovigilance.

1. Qualité
   1. Participation à la rédaction de procédures dans le domaine
   2. Participation à la gestion des risques
   3. Réalisation d’EPP : ex : perfusion, bonnes pratiques d’administration, bon usage des médicaments, bonnes pratiques de stockage, de dispensation.
   4. Réalisation d’audits en interne et dans le cadre de la PECM
   5. Suivi d’indicateurs qualité : participation à l’élaboration des ICSHA et ICATB, et des indicateurs qualité de la PUI.
2. Missions transversales
   1. L’interne participera aux différentes commissions correspondant au domaine qui le concerne dont la SCOMEDIMS, la commission des fluides médicaux,
   2. Participation au suivi des procédures de certification
3. Formation et encadrement
   1. Cours IFSI : quelques heures
   2. Informations sur le bon usage auprès des préparateurs
   3. Informations aux professionnels de santé de l’établissement
   4. Encadrement des externes en 5ème AHU dans les unités de soins (par ex pour la conciliation médicamenteuse)
4. Compétences et qualités requises
   1. Actualisation régulière des connaissances concernant les spécialités et les DM
   2. Maitrise de la gestion documentaire
   3. Capacités d’organisation, et sens des initiatives
   4. Rigueur, vigilance et curiosité intellectuelle
   5. Suivi et évaluation des actions entreprises